



### La Ville se porte acquéreur du 242, rue de la Pointe

Dolbeau-Mistassini, le 15 mars 2021 – Grâce à des sommes amassées auprès de différents partenaires, la Ville de Dolbeau-Mistassini acquiert le terrain situé au 242, rue de la Pointe, dont la résidence a été démolie en 2019 devant la progression de l'érosion dans ce secteur.

L'entente prévoit une somme de 110 000 \$ à verser aux propriétaires afin d'acquérir le terrain, de couvrir les frais de démolition ainsi que pour tous dommages, troubles et inconvénients occasionnés depuis 2016. Pour la Ville, cette acquisition favorisera l'établissement du périmètre de sécurité, évitera toute construction future sur le site et fournira, au besoin, les accès nécessaires pour la tenue de certaines expertises.

Cette entente survient en dehors du programme d'aide qu'a tenté de mettre en place la Ville dans les derniers mois, tout en mobilisant sensiblement les mêmes partenaires grâce à des contributions discrétionnaires. Ainsi, Rio Tinto (50 000 \$), la députée M<sup>me</sup> Nancy Guillemette (5 000 \$), les ministres M<sup>me</sup> Andrée Laforest (15 000 \$), M<sup>me</sup> Geneviève Guilbault (15 000 \$) et M. Benoit Charrette (15 000 \$) ont remis à la Ville un total de 100 000 \$ afin que cette dernière puisse mettre en place la solution qu'elle jugeait appropriée.

« Avec cette somme, nous avons choisi de nous concentrer sur les besoins immédiats, de nous porter acquéreurs du terrain et de venir en aide au propriétaire directement touché par la situation. Le programme, c'était un gros morceau face à une situation dont personne ne peut prédire l'ampleur. Devant la stabilité du phénomène dans les deux dernières années et l'importance d'agir pour la sécurité du site et des accès, nous croyons qu'il s'agit de la meilleure option à court terme », explique Pascal Cloutier. Le maire, qui a multiplié les démarches dans ce dossier depuis 2016, tient d'ailleurs à remercier les partenaires qui ont répondu présents et qui ont démontré de l'ouverture devant une situation exceptionnelle.

Pour les propriétaires, M. Steeve Allard et M<sup>me</sup> Louise Godin, cette somme permet de diminuer le stress financier et de tourner la page sur un épisode malheureux : « Nous avons acheté un rêve qui s'est rapidement transformé en cauchemar. Même si cette somme ne représente qu'une partie de notre investissement, elle nous permet de passer à un autre chapitre de notre vie. Nous remercions la Ville de Dolbeau-Mistassini pour leur travail dans ce dossier ».

Avec cette acquisition et l'implication du ministère de la Sécurité publique du Québec pour le suivi de l'établissement du périmètre de sécurité, la Ville estime qu'elle dispose maintenant de plus de temps et d'outils pour réfléchir aux prochaines étapes.

– 30 –

Sources : Christine Sauvageau  
Conseillère en communication et relation avec le milieu  
Ville de Dolbeau-Mistassini  
418 276-0160, poste 2071 ou 418 218-0522  
[communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca](mailto:communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca)

Steeve Allard  
Copropriétaire, 242, rue de la Pointe  
450 434-9114